



## COMMISSION DES ARBITRES

### PROCÈS-VERBAL

### N°07

---

**Réunion du :** Mercredi 17 Novembre 2021

**À :** 12h00

---

**Présidence :** M. AMZALLAG Simon

---

**Présents :** M. DARINI Jean-Paul

---

**Excusé(s) :**

---

**Non - Excusé(s) :**

---

#### INFORMATION

Dans le cadre de l'article 188 des Règlements Généraux de la F.F.F., les décisions des Districts, des Ligues ou de la Fédération peuvent être frappées d'appel dans le délai de dix jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 25 du mois). Si le dernier jour tombe un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, le délai est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant. Le jour de la notification est, selon la méthode utilisée : - soit le jour de la première présentation de la lettre recommandée ; - soit le jour de la transmission de la décision par fax ou par courrier électronique (avec accusé de réception) ; - soit le jour de la publication de la décision sur le journal officiel ou internet. Si plusieurs de ces procédures sont utilisées, la première date est prise en compte. Les règlements des compétitions peuvent prévoir des dispositions spécifiques concernant les délais d'appel. Les décisions des Commissions (sauf en matière disciplinaire) sont donc susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District siégeant en 2ème instance. Le droit d'appel, fixé par le Comité de Direction chaque saison, sera portée au débit du compte du club réclamant et sera remboursé dans le cas où le club réclamant obtient gain de cause par la commission d'Appel. La partie succombante sera pénalisée d'une amende au moins égale au droit restitué. L'appel est adressé à la commission d'appel par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique obligatoirement avec en-tête du club, ou par l'adresse e-mail officielle des clubs délivrée par la Ligue de la Méditerranée. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel. La commission compétente transmet, par tous moyens, une copie de cet appel aux parties intéressées. La Commission compétente saisie de l'appel statue sur sa recevabilité, puis sur la régularité de la procédure antérieure, puis sur le fond. Les décisions prises en 2ème instance par la Commission d'Appel du District sont, elles-mêmes, susceptibles d'appel en 3ème et dernière instance devant la Commission Générale d'Appel de la Ligue de la Méditerranée selon la procédure décrite ci-dessus.



## INFORMATIONS

**Sessions de perfectionnement** : La CDA convoque tous les Arbitres pour les deux sessions de perfectionnement suivantes :

**Session N°1 – Mercredi 24 Novembre 2021 – Visioconférence**

Horaire : 18h – 19h ou 19h – 20h (le choix est laissé à chaque Arbitre selon ses disponibilités)

Thème : Rapport disciplinaire

Formateur : BERSAN Maxime

Lien de la réunion : [Cliquez-ici pour rejoindre la réunion](#)

Un navigateur internet (sur ordinateur ou smartphone) suffit pour participer à la réunion.

**Session N°2 – Samedi 27 Novembre 2021 – Stade de Sisteron**

Horaire : 9h30 – 12h30

Thèmes : Ateliers de déplacements, placements, signalisation, management

**Présence obligatoire aux 2 sessions.**

En cas d'indisponibilité, fournir un justificatif à [cda@alpes.fff.fr](mailto:cda@alpes.fff.fr)

[CONFIRMEZ VOTRE PRESENCE EN CLIQUANT ICI](#)

**Session N°3 des tests physiques** : Faisant suite à la décision N°5 et N°6 du 13/10/2021, la CDA convoque les Arbitres suivants pour la 3ème session des tests physiques (rattrapages) le

**Samedi 27 Novembre 2021 à 9h00 au Stade de Sisteron** :

KADI Fathi, HADAD Younes, SAADANE Malik, GONNET Romaric, DESMETTRE Matthias, DJAAFRI Rayan, KESSAL Tarik, SANTERAMO Enzo, FAURE Joris, KHOULI Youssef, OUESLATI Anouar, RICHAUD Fatima, BODJI Pierre, BARATI Moevaj, DJUKIC Michel, FACHTALI Mustapha, LAOUADI Chérif

**Annuaire des Arbitres** : L'annuaire des Arbitres a été déposé sur les espaces FFF des arbitres, délégués et observateurs. En cas d'erreur, merci de contacter : [cda@alpes.fff.fr](mailto:cda@alpes.fff.fr)



**Session de perfectionnement Futsal** : Les Arbitres suivants ont suivi la session de perfectionnement Futsal et pourront officier en Championnat District et Ligue Futsal durant la saison :

- AABID Mehdi
- BOREL Michel
- BLIGNY Alexis
- CHABERT Jérôme
- HERMINE Olivier
- FACHTALI Mustapha
- ILLIANO Christian
- OULHACI Ramzi
- RICHAUD Fatima

**DECISION N°12 du 17/11/2021 – Absence non-excusee à un match** : La CDA enregistre l'absence non-excusee de l'arbitre LAFAYE Hugo au match U15 CRIT – Académie Sportive Alpes vs. Digne le samedi 13/11/2021 à 16h. Il ressort de l'outil Portail des Officiels que l'arbitre a consulté sa désignation le samedi 13/11/2021 à 19h53. Il ressort également de la décision N°7 du 13/10/2021 que cet Arbitre avait déjà été informé de consulter ses désignations le vendredi soir à 18h (fin des désignations), ce qui n'a pas été appliqué à ce jour. A la suite de son échange téléphonique avec Oualid KRID, membre de la CDA, cet Arbitre a été invité à appeler le club pour s'excuser de son absence, ce qui n'a pas été fait à ce jour. La CDA ne peut donner une suite favorable à la requête de cet Arbitre, à savoir de l'avertir personnellement par SMS en cas de désignation le vendredi. La CDA l'informe une nouvelle fois de consulter ses désignations le vendredi soir à 18h. Par ces motifs, la CDA décide de sanctionner LAFAYE Hugo de **1 mois de non-désignation** à compter du lundi 22 Novembre 2021.

## DERNIER RAPPEL

**Tous les Arbitres n'ayant pas complété la fiche de renseignement suivante, notamment pour connaître les tailles vestimentaires, ne pourront pas recevoir leur dotation - Fiche de renseignement : [Cliquez-ici](#)**

D1	D2	D3	AD1	District JAD	District Stagiaires
BARBOSA Daniel	BOREL Michel	AIT EL MADANI Daoud	AABID Mehdi	BARATI Moevai	BLIGNY Alexis
BOLELLI Frédéric	CHABERT Jérôme	BAJON Sylvain	BAUDVIN Christophe	BOUNADJA Mohamed	DESMETTRE Matthias
DELMOTTE Rémi	CREPIN Cyril	BENSAYAH Miguel	COPIN Daniel	CARPOT Flavien	DJAAFRI Rayan
EL BALGHITI Hamid	HERMINE Olivier	BODJI Pierre	GERARD Christophe	DOS SANTOS Joao	DJUKIC Michel
FAURE Patrick	ILLIANO Christian	DAFRE Romain	GIRAUD David	EME Yann	EME Pablo
GUTIERREZ Julien	JEACOMINE Nicolas	FACHTALI Mustapha	GRISONI Joel	FAURE Joris	FERRETTI Alicia
LA CARIA Grégory	MAURICE Christophe	HUARD Isabelle	GUERFI Kamel	GONNET Romaric	GIRAUD Thomas
LAAMRI Driss	MEYNIER Jean-Paul	KADI Fathi	LAOUADI Chérif	HADAD Younes	GUERFI Daryne
LAOUADI Salah	MICHEL Florian	MALMAISON Serge	LEROY Didier	HIS Mathieu	KESSAL Tarik
MAADOUR Abdelmajid	RICHAUD Fatima	OUCHEN Ghazi	PALMER Olivier	JAUFFRET Mathis	KOUKEY Jean Michel
OULHACI Sami		RIBEIRO DE SOUSA Amelia		KHOULI Youssef	LAMOURE Nils
SAPONE Enzo		RICHAUD Laurent		LAFAYE Hugo	LEDUC Enzo
		SAIDI Mourad		OUESLATI Anouar	OULHACI Ramzi
		SMAALI Kadeffi		SAADANE Malik	SANTERAMO Enzo
		TABICH Abdelhafid			
<b>12</b>	<b>10</b>	<b>15</b>	<b>10</b>	<b>14</b>	<b>14</b>



Prochaine réunion le mercredi 24 novembre 2021

Simon AMZALLAG  
Président

Jean-Paul DARINI  
Secrétaire

